

## NOTE D'INFORMATIONS

### N°1

## Circonscription de PONT AUDEMER

A diffuser et à afficher en salle des maîtres



Mesdames et Messieurs les directeurs,  
Mesdames et Messieurs les professeurs et membres du RASED,

Tout d'abord, je souhaite que chacun d'entre vous aborde cette rentrée en pleine santé après des vacances estivales nécessaires et méritées. La présente note d'informations développe quelques thèmes qui seront abordés lors des réunions de rentrée prévues avec les directeurs, les 7 et 8 septembre, selon les secteurs.

Circulaire de rentrée : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>

### ❖ Equipe de circonscription

20, rue Sadi Carnot – 27 500 Pont-Audemer  
Tél : 02.32.08.96.40  
Mél : [dsden27-ien-pont-audemer@ac-normandie.fr](mailto:dsden27-ien-pont-audemer@ac-normandie.fr)

Le secrétariat, assuré par Mme Sabrina MOY est ouvert les jours de classe de 8h15 à 12h30 et de 13h20 à 17h00. Le mercredi, ouverture de 8h15 à 11h45. Je suis également joignable au 06.14.85.43.63.

L'équipe de circonscription est composée de trois Conseillers Pédagogiques à temps complet, chacun avec des missions spécifiques et un secteur d'écoles dont il sera le premier relais.

<b>Mme Fabienne LEBLOND</b> <a href="mailto:fabienne.leblond2@ac-normandie.fr">fabienne.leblond2@ac-normandie.fr</a>	<b>Mme Nathalie BEUGIN</b> <a href="mailto:nathalie.beugin@ac-rouen.fr">nathalie.beugin@ac-rouen.fr</a>	<b>M Nicolas LEPARMENTIER</b> <a href="mailto:nicolas.leparmentier1@ac-rouen.fr">nicolas.leparmentier1@ac-rouen.fr</a>
Mathématiques Prévention et sécurité EPS, intervenants et sorties Langues vivantes.	Maîtrise de la langue OLC3 Instruction à domicile Orientation SEGPA	Numérique Climat scolaire Laïcité Stages de réussite
Ecoles du collège de Beuzeville Ecoles du collège de Cormeilles	Ecoles du collège P et M Curie Ecoles du collège de Routot	Ecoles du collège de Manneville /R. Ecoles du collège de Montfort /R.

Notre circonscription est à présent dotée d'un **Directeur Référent**, à compter de cette année. Ce directeur expert est **M Dumont**, actuellement en poste à l'école d'Apperville-Annebault. Il sera déchargé à 50% de son temps pour être au service des CPC et directeurs sur des thèmes qui requièrent une expertise tels que le climat scolaire, la sécurité et la gestion administrative des élèves.

Son adresse mail fonctionnelle est [dsden27-dir-ref-pont-audemer@ac-normandie.fr](mailto:dsden27-dir-ref-pont-audemer@ac-normandie.fr). Il aura une ligne téléphonique dédiée, dans les prochains jours.

## ❖ Rendez-vous de carrière

Réf: <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Les premiers rendez-vous auront lieu dès septembre. En consultant les informations données sur le lien ci-dessus, vous trouverez le cadrage national de ces rendez-vous ainsi que divers conseils utiles. Ce sont des moments d'échanges importants avec l'IEN, sur votre parcours professionnel et sur vos actions au service de nos élèves. Ils permettent de valoriser, conseiller et accompagner les professeurs.

A cet effet, je recommande aux enseignants concernés de renseigner le document préparatoire (cf. lien ci-dessus), de le renvoyer par mail en amont du rendez-vous. Cet envoi peut être complété par l'emploi du temps de la classe et tout autre document jugé utile par l'enseignant.

Les professeurs T1, T2 et T3 seront également visités en classe, par les CPC ou par l'IEN, en cours d'année, afin d'accompagner l'entrée dans le métier. Ces visites feront l'objet d'un compte-rendu personnalisé.

## ❖ Elections des parents d'élèves et Conseil d'école

Réf: Article D-411 1 et suivants du livre IV du Code de l'Education

et <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2316225N>

Les élections des parents d'élèves auront lieu le 13 ou 14 octobre, à la date et selon les modalités retenues par la commission électorale de chaque école. Le premier conseil d'école devra se tenir avant le 14 novembre.

Vous adresserez à l'IEN une invitation avec l'ordre du jour ainsi que le compte-rendu, pour chaque Conseil d'Ecole trimestriel.

Pour rappel, le premier conseil d'école vote le règlement intérieur. A cet effet, le règlement des écoles a été mis à jour, au niveau départemental et est disponible sur le Portail Métier.

## ❖ Santé, sécurité et PPMS

La sécurité de chacun est un levier essentiel à la réussite scolaire des élèves. Mme Leblond et M Dumont seront vos référents quotidiens sur ces sujets.

**Une réunion en visioconférence aura lieu le 12 septembre à 17h** pour vous présenter les outils exigés dans chaque établissement et répondre à vos questions pratiques. Le lien de connexion vous sera adressé au plus tôt.

La brigade de gendarmerie de Pont-Audemer, sous l'autorité de son Commandant, est un partenaire qui peut également vous apporter appui sur la gestion de crise mais également sur la prévention, par des interventions auprès des classes (harcèlement, sécurité numérique, addictions, etc.).

## ❖ EMAS (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité) et Pôle Ressource

<https://dgxy.link/emas>

et <https://pont-audemer.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article138>

L'EMAS continue à œuvrer sur notre territoire, selon les mêmes modalités que l'an dernier. Les premiers bilans ont été très satisfaisants. Cette aide vient en appui du RASED qui demeure votre premier interlocuteur, en complément de l'équipe de circonscription.

Toute situation d'élève aux besoins éducatifs particuliers doit, en premier lieu, faire l'objet d'une Réunion d'Equipe Educative, associant la famille, le RASED et l'équipe de circonscription, le cas échéant. Le relevé de conclusions de la réunion <https://dgxy.link/EE> est adressé à chaque participant à la REE, également à l'IEN. C'est une étape nécessaire et préalable à tout examen par le Pôle Ressource puis, éventuellement, par la MDPH.

Les dossiers déposés auprès du pôle ressource <https://pont-audemer.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article122> sont examinés par ses membres. Ce pôle ressource est composé de l'équipe de circonscription, du RASED, de l'EMAS, de directeurs, de professeurs et autres experts associés. Les membres du pôle ressource pourront proposer diverses pistes d'investigation, d'aménagements et des conseils ou accompagner la constitution d'un dossier vers des instances départementales.

Le pôle ressource se réunissant une fois par mois, l'équipe pédagogique adressera au secrétariat de l'IEN les pièces du dossier qui seront examinées au plus tard le 15 de chaque mois. Une réponse écrite sera envoyée à l'issue de chaque session.

→ **Tout directeur et PEMF peut siéger au pôle ressource (1 à 3 fois dans l'année). Il suffit de me contacter pour convenir ensemble des dates et modalités de remplacement éventuel.**

A noter: la circonscription dispose d'une malle ressources TSA qui peut être prêtée aux équipes, pour se documenter et essayer du matériel, avec éventuellement l'appui du RASED ou de l'EMAS. Se renseigner auprès de la circonscription pour sa mise à disposition.

### ❖ Evaluations nationales

Réf: <https://eduscol.education.fr/887/evaluations-nationales-et-tests-de-positionnement>

Les évaluations nationales CP, CE1 et CM1 seront organisées du **11 au 22 septembre**. La saisie des réponses des élèves se déroulera du **11 septembre au 29 septembre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles via le portail, dès le début de la campagne après la saisie complète de la classe. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

### ❖ Autorisations d'absences

<https://dgxy.link/imprimes>

Les documents renseignés sont ceux en vigueur depuis janvier 2023 (cf. lien ci-dessus) et doivent être adressés à l'IEN dans les délais obligatoires nécessaires à leur traitement, dans l'intérêt du demandeur comme du service.

### ❖ Plan de formation et Evaluation externe d'école

La note d'information concernant le plan de formation suivra dans quelques jours. Quelques précisions cependant :

- 12 **constellations** (5 en mathématiques et 7 en français) réuniront des équipes qui n'auront pas à s'inscrire au plan des animations pédagogiques. Les enseignants concernés en ont déjà été informés. Une visioconférence d'informations leur sera proposée le 11 septembre de 17h à 18h.
- Les équipes qui seront en processus d'**évaluation externe** s'inscriront sur le volume des animations obligatoires, soit 9 heures. Une réunion d'information aura lieu le 25 septembre.
- Les professeurs ou équipes qui le souhaitent peuvent convertir le volume des animations optionnelles en **module « innovation »**, comme l'an dernier. Cela concerne les enseignants qui souhaitent développer une expérimentation pédagogique, donner suite à une évaluation d'école ou à une formation en constellation. Les candidats doivent m'adresser un courrier ou mail (collectif ou individuel) pour exposer leur projet et m'en faire la demande. Cela est valable pour les professeurs déjà inscrits dans ce module l'an passé.

## ❖ Spécificités en maternelle

Le cycle 1 structure les premières années d'apprentissage et sont les fondements d'une future réussite scolaire. L'exigence et la bienveillance constituent des valeurs avec lesquelles les élèves comme les familles se familiarisent. C'est aussi un vecteur de repérage et de prévention de la difficulté scolaire. A cet effet, l'OLC 3 et les outils de prévention des troubles du langage et du comportement doivent être systématiquement mis en œuvre, avec l'appui du RASED, de la PMI et des partenaires de l'école. Une présentation sur la prévention des troubles sera proposée, en visioconférence, le 26 septembre, de 17h00 à 18h00.

La loi de 2019 rappelle que la scolarisation s'applique à temps complet dès l'inscription à l'école. L'aménagement d'accueil en PS est à étudier au cas par cas, en fonction des besoins de l'élève. Il sera limité dans le temps et uniquement pour l'après-midi. L'accord de l'IEN est nécessaire. Imprimé sur ce lien: <https://dgxy.link/imprimes>

Je rappelle qu'une rentrée échelonnée ne peut concerner, à la marge, que les niveaux de PS et sur autorisation écrite de l'IEN.

Enfin, j'attire la vigilance des équipes sur le temps de scolarisation et l'emploi du temps des élèves qui doivent être optimisés et adaptés aux élèves. Il en va du temps de repos individualisé en PS, en fonction des besoins chronobiologiques, comme de la place et de la durée des récréations qui sont au service des apprentissages et du développement des jeunes enfants.

\*\*\*\*\*

Les missions que vous accomplissez sont essentielles pour permettre à chaque enfant d'accéder aux savoirs et au plaisir de réussir pour grandir. Vous pouvez compter sur l'équipe de circonscription et sur moi-même pour être à vos côtés et vous accompagner autant que nécessaire.

Je conclus cette première note d'informations en souhaitant la bienvenue aux nouveaux professeurs qui rejoignent la circonscription, stagiaires comme titulaires.

Je vous souhaite une très bonne rentrée et une année riche de petites comme de grandes satisfactions professionnelles.

Fabrice Vivien

Inspecteur de l'Education Nationale  
Circonscription de Pont-Audemer